

Commune de Wallery. *Dossier*  
 Extrait du plan N°: 3 de l'atlas des chemins.

POUR ÊTRE ANNEXÉ À SON ORDONNANCE  
 DE CE JOUR N° 386137 B. 37623  
 BRUXELLES, LE 26 8<sup>me</sup> 1887

PAR DÉSIGNATION: LE PRÉSIDENT

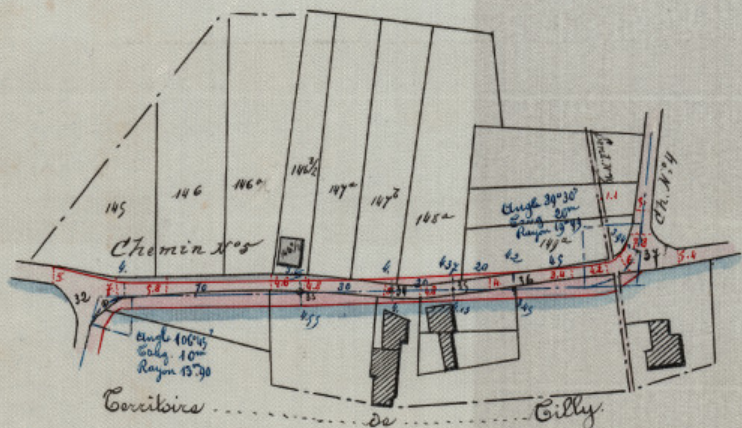
LE DÉPUTÉ DÉPARTEMENTAL

Le directeur délégué;

LE PRÉSIDENT

*J. L. L.*

Tableau des Emprises et des Cessions.



Cadastré N°	Propriétaires riverains	Contenances à						Observations
		Emprise			Céder			
m <sup>2</sup>		N.	A.	C.	N.	A.	C.	
A 145, 146	Guillaume Louis et Alexandre						1 11	
" 146 <sup>a</sup>	Edmond Bernard						3 9	
" 146 <sup>a</sup> , 147 <sup>a</sup>	Cabuviaux-Doucet, les enfants						3 0	
" 147 <sup>b</sup>	Orion Pierre Joseph			11				
" 148 <sup>a</sup>	Debrige de Julius			42				
" 149 <sup>a</sup>	Fauville Joseph			18			21	
	<b>Cotons</b>			<b>71</b>			<b>2 0 1</b>	

Legende

Il s'agit de redresser le chemin N°: 5 et de lui donner une largeur de 6<sup>m</sup> en crets plus les fossés et talus.  
 Les largeurs actuelles et les emprises à réaliser sont indiquées en rouge; l'axe future et les largeurs nouvelles figurent en bleu; les parties à céder sont teintées en violet.

Lu et certifié exact par le conseil communal de Wallery, pour être annexé à sa délibération du 25 mai 1887

Le Secrétaire,  
*E. Jordan*

Le Bourgmestre,  
*J. Minck*